

Reprise des pratiques musicales pour les acteurs des réseaux et des territoires

Rencontre PFI du 28 mai 2020

Thématiques à l'ordre du jour :

- Transformations induites par la pandémie sur la formation à distance : Éléments pédagogiques sur les contenus de formation, ce qui est nécessaire ou pas en présentiel et à distance
- Consignes applicables aux différents champs professionnels et les protocoles réglementaires : Mesures mises en place, engagements réciproques, risques juridiques (assurance, responsabilités ...),
- Production et partage des ressources : supports, guides et protocoles logistique et spécificités professionnelles, démarches et travaux des organisations de pratiques ...

Ce temps d'échange a réuni 60 participants, tous membres directs ou indirects de la FPI, avec des représentants des pôles régionaux (ARPA Occitanie, Cetravoi, Cadence, Cité de la voix, FAR, INECC) et des associations nationales (AFPC-EVTA France, Musique et Santé, et une présence nombreuse d'encadrants de projets membres de l'association Orchestre à l'école.

Résumé des échanges

Projets d'orchestres à l'école :

De nombreuses initiatives et questions ont été évoquées, notamment sur :

- Les formats et les lieux/salles de répétition pas assez grands ou nombreux, pour des ensembles et des tutti et peu/pas de répétitions en pupitre qui se finisse par un tutti, ou alors en plein air (Gardanne par exemple), ce qui pose d'autres questions (vent, dispersion du son, aménagements des sols ...)
- La récupération des instruments en fin d'année / projet (a fortiori avec les établissements fermés),
- Les instruments désaccordés avec lesquels il est difficile voire impossible de pratiquer (avec des enfants), ce qui provoque du découragement chez eux,
- Les difficultés pour se connecter, en particulier dans certaines zones rurales et, de ce fait, le lien difficile voire impossible avec certains élèves
- La perspective de reprendre avec des élèves débutants à la rentrée,
- Les contraintes techniques et en particulier le travail sur le son, quasi impossible à distance,
- La diversité des parcours (et donc des compétences) des enseignants
- Un projet de formation qui n'a pas pu aboutir par manque de financement (CNFPT)

L'enquête sur l'impact du Covid 19 pour les musiques actuelles en Normandie, menée par le FAR Normandie et le réseau RMAN, pointe le désœuvrement des acteurs avec le report des activités sur la fin de l'année, voire 2021, des formules à réinventer avec de petites formes incluant un minimum d'instruments, la mise en ligne d'œuvres / créations par des artistes



Le FAR a repris les formations vocales individuelles sur mesure

L'Observatoire de la crise mis en place par Cadence, s'inscrit dans la continuité de l'évolution des formes de pratiques évoqués lors de 3 "apéros" sur la musique, les vidéo "mosaïques" comme prétexte pour échanger sur la musique en confinement et sur la possibilité d'enregistrer les pratiques en amateur, un objet de communication qui peut être néfaste selon la qualité, et "Le jour d'après" sur la transformation que va avoir le monde des pratiques collectives.

Les premiers éléments de l'enquête font apparaître des situations contrastées, avec des écoles qui n'ont pas pu reprendre, une fracture numérique prégnante et le besoin de stratégies numériques pour réfléchir à de nouveaux équipements, des déceptions et un grand désarroi sur la pratique au quotidien. La plupart des projets ont été annulés et non reportables, avec des moyens financiers engagés qui ne pourront pas être remboursés, ni réutilisés.

Les droits d'écologie sont très différents d'un établissement à l'autre

Les situations RH ne sont pas toujours claires, avec des salariés au chômage partiel ou total qui continuent de travailler

Les établissements ont besoin d'un accompagnement pour la définition d'un plan de reprise Plus largement il y a un réel besoin de lien et de communication avec les familles et de repenser un cadre professionnel pour les entreprises, les associations et les indépendants.

Pistes et propositions à approfondir :

- Production d'autoformation sur les outils numériques : cloud, montage vidéo, écriture informatique de la musique ...
- Comment reprendre en collectif ? En particulier les orchestres à l'école
- Webréunion prochaine avec CDF, SPEDIC (syndicat de directeurs de conservatoires), la Chambre Syndicale de la Factice Instrumentale et ses adhérents, le pôle d'innovation de l'ITEMM.
- Le Conseil Européen de la Musique évoquait lors d'un webinaire un logiciel pour la pratique collective à distance en phase de test ...

Les pratiques vocales collectives :

Constats et remarques :

- La reprise est envisagée majoritairement en septembre, avec une vision et une perspective sur 4 à 5 mois (jusqu'à début 2021), au moins dans un premier temps
- De nombreux chœur répètent dans des lieux qui ne leur appartiennent pas et ne sont pas adaptés à la pratique chorale.
- De même, tout le monde ne manipule pas les technologies qui pose de nombreuses questions :
 - Quelle adéquation entre projet artistique et mise en œuvre d'un projet ?
 - Quel impact des répétitions partielles sur la qualité artistique ?
- Le travail en « mode projet » semble pouvoir donner une nouvelle dynamique aux pratiques musicales mais pose également des questions :
 - Ne limite-t-il pas à de l'animation ?
 - Comment garder le sens artistique et s'adapter ?



- Quels outils pour animer les tutti et le travail/apprentissage collectif, préserver l'envie de “faire ensemble” ?
- Comment expérimenter sur la fin de l’année scolaire pour se préparer à la rentrée scolaire (en tenant compte de la “coupure” estivale)
- Les chorales de personnes âgées qui ont peur de revenir en collectif, notamment au sein des écoles de musique)
- Après une situation d'attente et de stupeur, on réalise que ça peut durer, mais un mouvement s’est enclenché du côté des chefs et des associations chorales.
- Le métier de chef évolue et tout ne repose pas sur lui/elle

Vers une nouvelle normalité : perspectives pour la pratique collective

Le sentiment général des participants est que le temps est peut-être venu de penser une nouvelle normalité, avec différentes formes de pratiques « parcellaires » et collaboratives qui peuvent amener à envisager autrement les pratiques collectives :

- ⇒ En changeant de focale sur l’approche pédagogique, pour ne pas recommencer dans les mêmes conditions, en profitant des opportunités offertes par les technologies
- ⇒ Avec de nouveaux formats tels que des répétitions présentielle et/ou morcelées, sur un calendrier différent : en petits groupes, en séances courtes, pour travailler différents aspects (pédagogie vocale, musicale ...)
- ⇒ En travaillant en “Mode projet”, de façon collaborative avec différentes compétences d’encadrants, d’artistes et d’enseignants.
- ⇒ Dans un double niveau de travail sur les pratiques collectives :
 - “Entre pairs “ (orchestre à l’école, pratiques chorales, ...) sur les contextes et métiers de l'encadrement des pratiques,
 - En transversalité sur les méthodes, les outils, les ressources ...
- ⇒ En sollicitant par exemple les compositeurs pour “composer avec” ce nouveau contexte, sachant que du répertoire existe et que les compositeurs peuvent aussi adapter les pièces qu’ils ont composé.

La PFI souhaite porter collectivement cette demande d’écriture/création et envisager la pérennité de cette démarche sous forme de dispositif qui permette notamment :

- ⇒ Une autonomisation des équipes encadrantes sur la capacité d’écrire/composer
- ⇒ Une dynamique régionale/territoriale :
 - Pour des commandes sur plusieurs projets, en sollicitant des financements (DRAC par exemple).
 - Avec des personnes ressources sur un territoire (arrangeurs, conseil, composition ...)

Ressources :

La PFI en a produit une synthèse, ainsi qu’un memento d’aide à la reprise d’activité qui s’inspire et croise les différents protocoles sanitaires, sur la sécurité, les responsabilités et les dispositifs d’accueil et d’organisation des pratiques à mettre en œuvre publiés par les ministères de la santé, du travail et de l’Éducation Nationale, ainsi que des guides de bonnes pratiques du Ministère de la Culture (pour les établissements du spectacle, l’action culturelle, l’éducation artistique ...), du CNEA – Synofdes ...